



Luc Long, Giuliano Volpe, Maria Turchiano

Circulation des amphores et des céramiques italiennes sur le littoral gaulois méridional. Le cas de l'épave d'époque républicaine La Ciotat 3

Le recensement des épaves du littoral gaulois et de la Corse, pour l'époque républicaine et sous le haut Empire, a déjà été esquissé par le passé. Toutefois, les découvertes récentes et la volonté d'accroître cette fois l'aspect quantitatif, la nature des contenus amphoriques et l'évaluation des chargements de vaisselle, apportent un nouveau fondement à cette étude.

Au demeurant, de nombreux facteurs nuisent à la compréhension et à l'interprétation historique des épaves. Les informations liées au phénomène hasardeux des naufrages sont inévitablement incomplètes et ne peuvent être considérées comme représentatives de la diversité des échanges. Nous ne tiendrons pas compte, pour cette raison, des sites répertoriés à tort parmi les épaves homogènes et reclassés depuis en mouillages ou en dépotoirs.

On regrettera enfin qu'un grand nombre d'épaves homogènes, déclarées voici quarante ou cinquante ans, restent pourtant encore méconnues. De fait, le degré de connaissance varie très inégalement d'un gisement à l'autre et beaucoup de ces épaves, visitées sans cesse à faible profondeur par les plongeurs clandestins, ont quasiment disparu aujourd'hui. Du coup, l'occasion nous est donnée de les réviser une fois encore.

Ce recensement est facilité par l'examen des cahiers de déclaration du DRASSM dont la base de données informatiques Patriarche reprend les informations. Ces cahiers enregistrent depuis 1966, date de la création du DRASSM, toutes les déclarations d'épaves du littoral français. Il est complété par les archives et les publications qui relatent les découvertes



Fig. 1 – La Ciotat e l'île Verte.

faites avant la mise en place de l'organisme d'Etat chargé du patrimoine sous-marin.

Sur l'ensemble du littoral méditerranéen français, incluant la Corse, où sont recensés environ 450 épaves antiques, nous avons retenu plus de cent vingt gisements, parmi lesquels les navires chargés d'amphores Dressel 1 représentent le plus gros pourcentage (88 épaves de Dressel 1 pour 32 épaves de gréco-italiques).

L'épave La Ciotat 3

L'épave La Ciotat 3¹ a été déclarée en 1984 par J.-D. Ferré, à 400 m à l'est de l'île Verte, face au chantier naval de La Ciotat² (fig. 1). Il s'agit d'un gros gisement d'amphores Dressel 1A massives, proches des modèles Dressel 1B, reposant par 57 m de fond. Une plongée d'expertise avait été réalisée avec l'aide de l'inventeur et d'un photographe privé, G. Bernieu, qui réalisa à cette occasion une couverture photographique précise de l'épave, au moyen d'un appareil Hässelbläd (Distagon 50 mm corrigé). A l'époque, le gisement, long de 17 à 18 m, présentait à chaque extrémité un tertre tumulaire constitué d'amphores concrétionnées, tandis que la partie centrale était visiblement moins chargée.

Plusieurs facteurs déterminants avaient reporté toute velléité d'intervention du DRASSM sur ce gisement. D'abord, les amphores Dressel 1 faisaient partie des récipients vinaires les plus connus; même si le type attesté sur l'épave se singularisait par certains détails. La profondeur de l'épave, par ailleurs, comme la discrétion de son inventeur, favorisaient la protection du site. Enfin, les dimensions importantes du gisement composé de plusieurs couches d'amphores superposées impliquait une série d'opérations lourdes et dangereuses que l'attrait scientifique ne justifiait pas complètement. Mais le pillage éhonté du site, depuis ces deux ou trois dernières années, nous a finalement conduit à intervenir de manière ponctuelle dans le cadre d'une mission de sauvetage. Elle s'est déroulée avec l'appui de L'Archéonaute, du 23 juillet au 10 août 2001, en remplacement de la carte archéologique des îles d'Hyères. Cette intervention avait principalement pour but de démonter dans l'urgence le mobilier visible dans les zones ouvertes par les clandestins afin de freiner une hémorragie que les services de surveillance



Fig. 2 – Epave de La Ciotat 3.

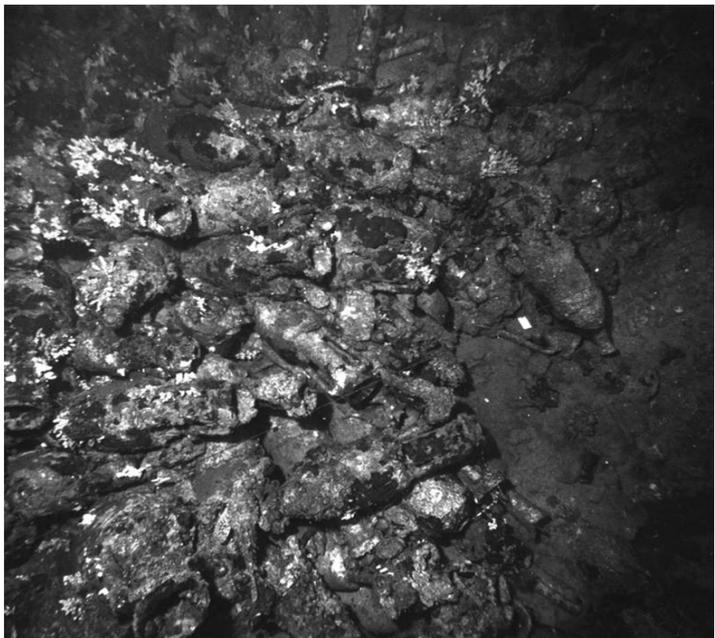


Fig. 3 – Epave de La Ciotat 3.

¹ LONG ET AL. 2002; 2003.

² POMEY ET AL. 1988, 11.

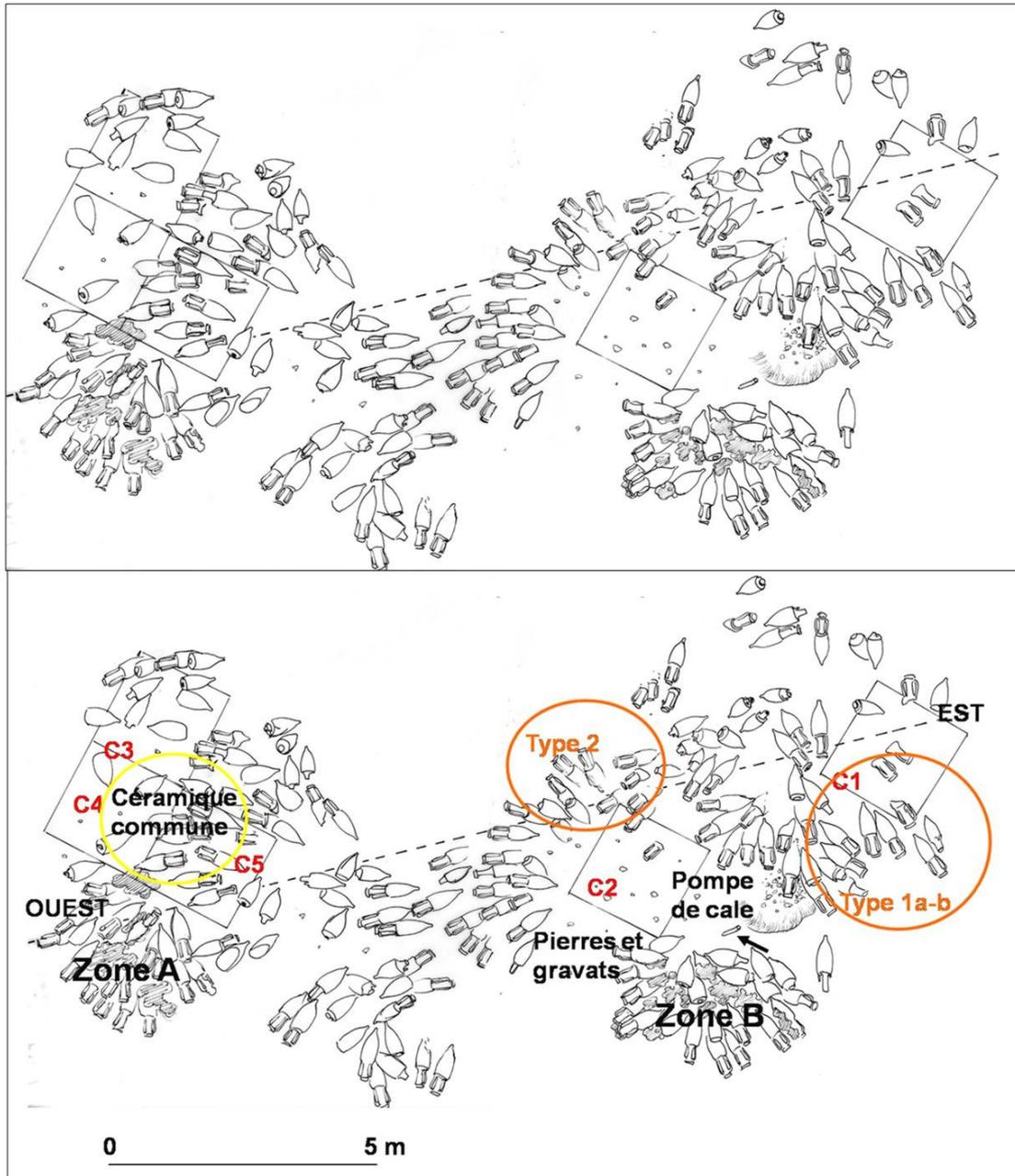


Fig. 4 – Epave de La Ciotat 3: plan.

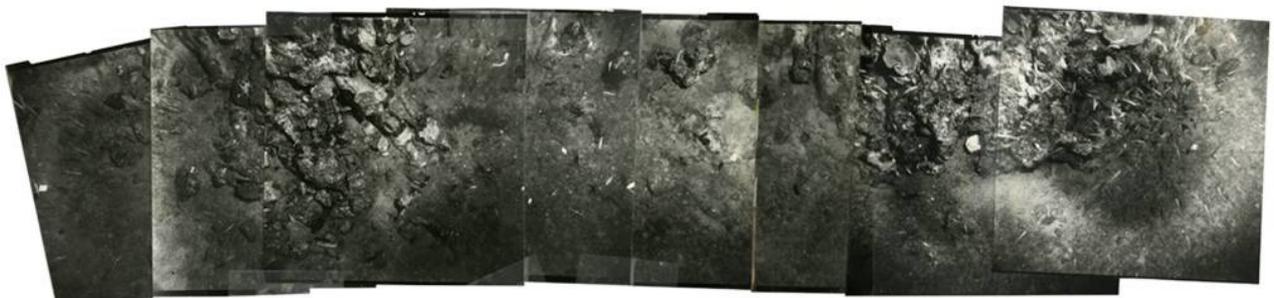


Fig. 5 – Epave de La Ciotat 3: photomosaïque.



Fig. 6 – Fort St. Jean: amphores de l'épave de La Ciotat 3.

à l'air, avec une ligne surface-fond reliée à un corps mort, au sud du gisement, et un bout pour le palier à oxygène, pendu jusqu'à 17 m de fond. Le dévasage, ralenti par une grande concentration de pierres rejetées en mer à une époque récente, a été opéré à la suceuse à eau dans des zones balisées par un carré mobile et rattachées par les photographies planimétriques à une ligne de règles graduées. Ce chapelet de règles de 1,5 m de long n'est pas disposé sur l'axe longitudinal de l'épave. La numérotation des amphores a été faite au moyen de plaquettes plastiques. Leur récupération a été réalisée ensuite grâce à une noria sur l'axe de laquelle les récipients étaient fixés par des cordelettes et des mousquetons.

L.L.

Les amphores

Lors de notre intervention, en 2001, nous avons récupéré 278 amphores au total (figg. 6-7), disséminées tout au long de la surface du site et qui pour la plupart sont entières. Tous ces récipients se rapportent à une variante massive et élancée de l'amphore Dressel 1A, qui morphologiquement n'est pas très

côtière, Gendarmerie, Affaires maritimes ou Douanes, ne parvenaient plus à contenir. Forts de l'expérience acquise jusque là sur des sites plus profonds, nous avons procédé à une couverture photogrammétrique de la surface de l'épave et des sondages ouverts à la suceuse à eau, en disposant préalablement aux prises de vues une série de repères métriques tridimensionnels. Les clichés photographiques ont été réalisés à l'aide d'un appareil numérique par R. Graille et N. Rouers. En attendant les moyens financiers suffisants pour restituer en 3D cette photogrammétrie, la photomosaïque réalisée automatiquement par P. Drap (Map-Gamsau, CNRS) permet de mesurer les effets du pillage depuis 1984, date des premières prises de vues. On rappellera ici que les photomosaïques sont des dérivés seconds du processus de photogrammétrie, établis pour leurs caractéristiques qualitatives et l'aspect «globalement informatif» qu'ils offrent (figg. 2-5). Si actuellement ces documents n'ont pas de grande valeur métrique et peuvent présenter quelques lacunes partielles, liées aux contraintes d'un assemblage réalisé au mépris de la perspective, ils constituent un moyen rapide et efficace dans la connaissance des sites à la plongée à l'air de type profond.

Le site était grosso modo orienté Est-Ouest et s'étendait sur 16,5 m de long et 3,5 m de large. La fouille s'est déroulée dans les conditions classiques d'un chantier profond

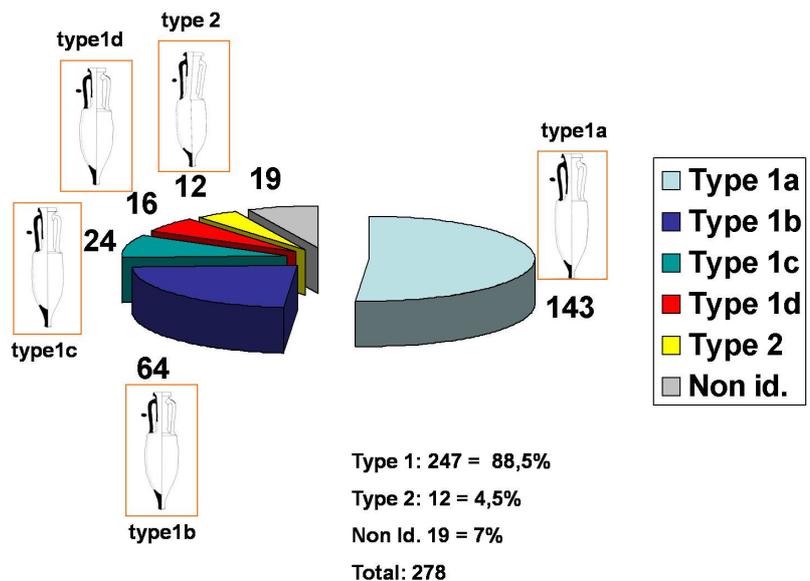


Fig. 7 – Pourcentage des types d'amphores de l'épave de La Ciotat 3.

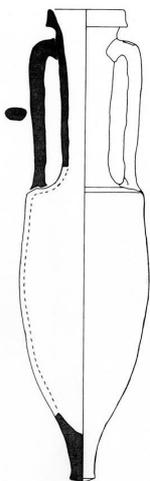
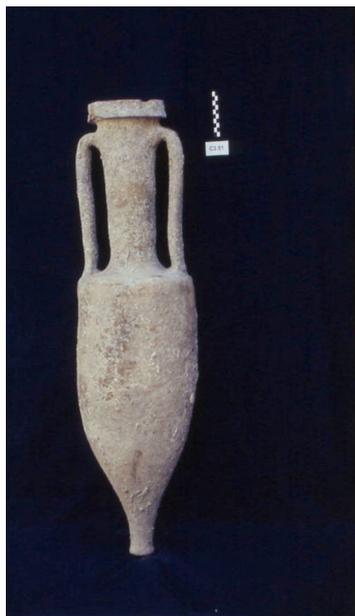


Fig. 8 – Dressel 1, La Ciotat type 1A (inv. 51).

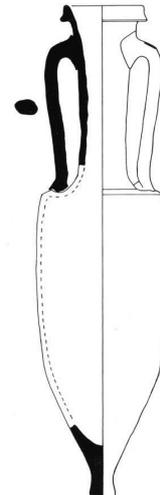


Fig. 9 – Dressel 1, La Ciotat type 1A (inv. 104).

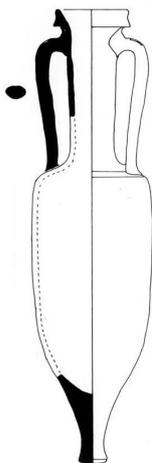


Fig. 10 – Dressel 1, La Ciotat type 1B (inv. 21).

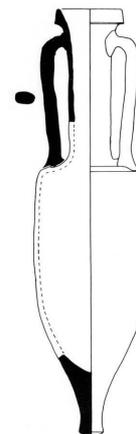


Fig. 11 – Dressel 1, La Ciotat type 1C (inv. 15).

éloignée de la Dressel 1B. Mais la hauteur totale de nos amphores, qui ne dépasse pas 103 cm, et leur lèvre plutôt courte, sont des critères qui ne peuvent pas correspondre au type Dressel 1B, au sens strict des termes définis par Lamboglia en 1955 sur la base des amphores de l'épave d'Albenga, et encore moins à la Dressel 1C qui complète cette vieille trinité³.

Les récipients de l'épave se divisent en deux types principaux. Le type 1 (figg. 8-12), qui mesure entre 99,4 et 102 cm de haut, se distingue par une lèvre concave plus ou moins inclinée, un col cylindrique, des anses en ruban, pas toujours symétriques, une épaule fortement carénée qui, comme sur les amphores de *Sestius* mises au jour sur l'épave Grand Congloué 2, présente un cercle marqué d'un profond ressaut (2 mm), sorte de gradin tangentiel à l'attache des anses. Le corps est cylindrique, fuselé vers le bas, tandis que

³ LAMBOGLIA 1955, 246–248; cf. également les compléments de typologie apportés en son temps dans BENOIT 1957, 263–272, puis dans TCHERNIA 1986, 309–320.

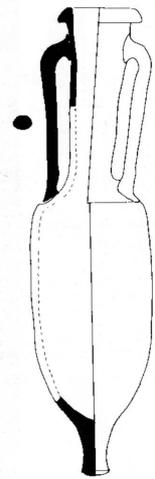
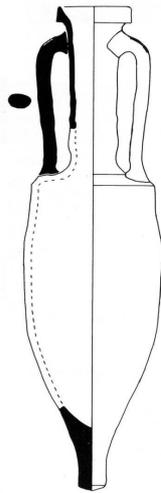


Fig. 12 – Dressel 1, La Ciotat type 1D (inv. 74).

Fig. 13 – Dressel 1, La Ciotat type 2 (inv. 168).

la pointe est massive et pleine. Les traces de poix sont fréquentes comme les restes de pouzzolane dans la partie du col où était logé le bouchon de liège. Du point de vue de la forme de la lèvre, nous pouvons distinguer trois variantes du type 1 parmi lesquelles il existe d'ailleurs de nombreuses nuances. Ainsi, dans la variante A, la lèvre concave est inclinée, dans la variante B elle est concave mais droite, tandis que dans la variante C, elle est inclinée et presque rectiligne et dans la variante D elle est à paroi verticale.

Le type 1 est représenté par 247 exemplaires qui se répartissent en 143 exemplaires pour le type 1A (figg. 8-9), 64 pour le type 1B (fig. 10), 24 pour le type 1C (fig. 11) et 16 pour le type 1D (fig. 12).

Minoritaire, le type 2 (fig. 13), dont la hauteur totale est comprise entre 99 et 102 cm, est représenté par 12 exemplaires. Du point de vue morphologique, il se distingue nettement des groupes précédents. La lèvre en corolle est très inclinée, le col cylindrique s'élargit parfois au centre, l'épaule est arrondie et ne présente pas le cercle tangentiel à l'attache des anses, le corps cylindrique est de forme ovoïde. On rencontre sur presque tous les exemplaires une forte irrégularité et une asymétrie parfois marquée. Dans quelques cas l'axe de l'amphore n'est pas rectiligne, sans doute à cause d'un avachissement de la forme avant cuisson. Du reste, ce type de défaut affecte aussi quelques amphores du type 1. Une autre particularité tient au fait que les amphores de type 2 ne sont jamais timbrées. Ce groupe particulier était spécialement concentré au milieu du chargement, sur le flanc nord.

Enfin, 19 amphores n'ont pas pu être classées car elles sont privées d'éléments distinctifs comme le col ou du moins la lèvre.

La capacité, mesurée sur quelques exemplaires, varie de 15,5 à 16 litres pour le type 1A et le type 1C, de 16,5 à 18 litres pour le type 1D et de 16 à 17 litres pour le type 2. On note par ailleurs une certaine uniformité pour ce qui concerne l'argile, en particulier pour le type 1 dans une moindre mesure, avec le type 2, pour lequel on ne peut pas exclure une origine commune aux deux groupes précédents.

Dans l'attente de véritables analyses archéométriques, nous remercions C. Capelli de l'Université de Gênes qui a accepté de réaliser une première observation au microscope polarisant des pâtes. Cela a mis en évidence que la part de dégraissant d'origine volcanique est bien plus petite que celle d'origine métamorphique acide (quartz et feldspaths pour l'essentiel); la présence de métamorphites pourrait indiquer une zone d'approvisionnement marginale. La pétrographie des éléments volcaniques semble plaider pour une origine campano-latiale.

Mais l'un des aspects les plus intéressants de ce chargement d'amphores est sans aucun doute la grande diversité épigraphique des estampilles puisque nous avons répertorié pour l'instant au moins 110 amphores timbrées, ce qui représente environ 40% du total. Avec 70 exemplaires, les timbres sur amphores de type 1A sont les plus fréquents et représentent près de 64% du total des amphores timbrées. Le timbre est

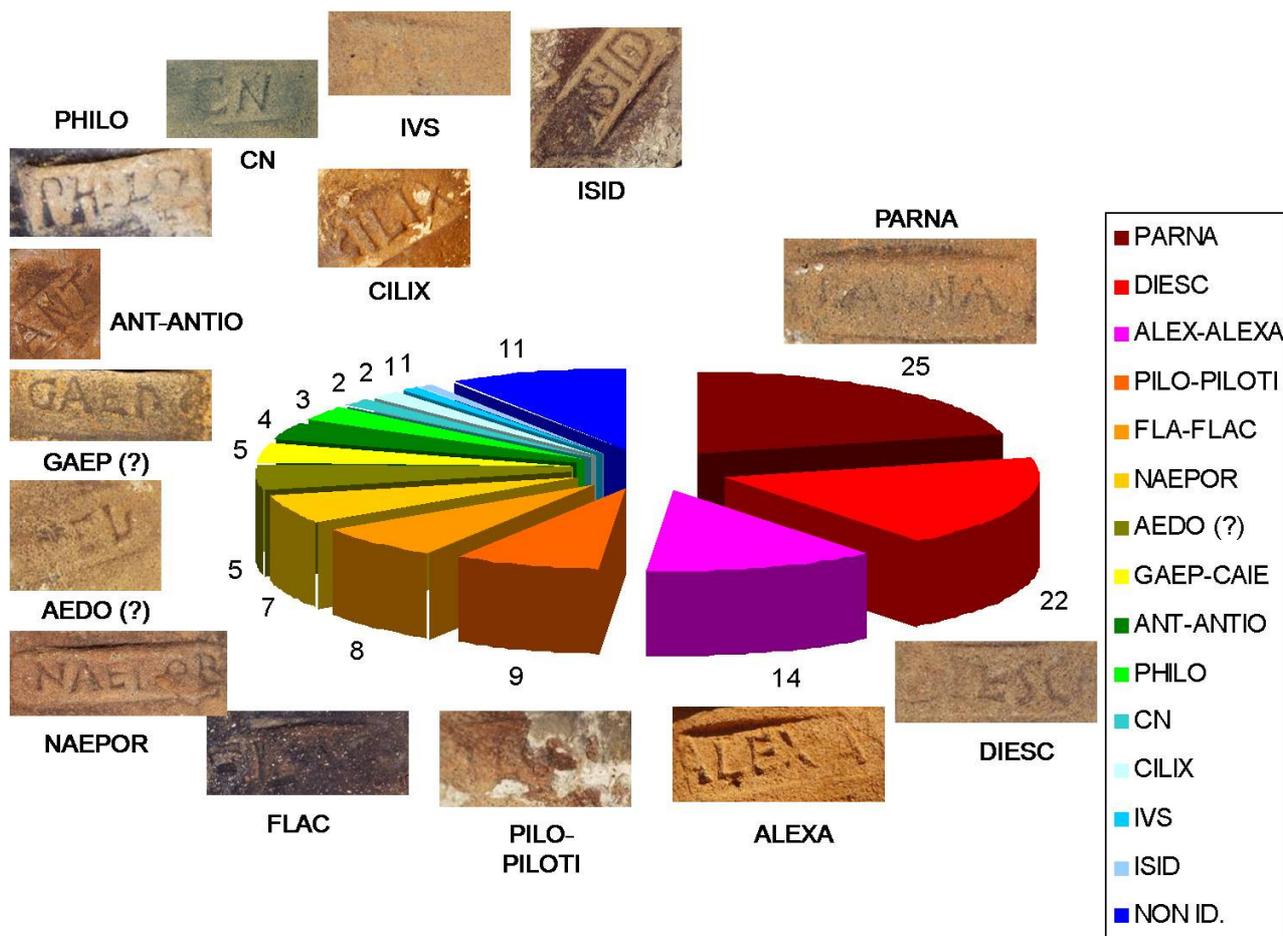


Fig. 14 – Fréquence des timbres.

systématiquement poinçonné sur le coude de l'anse et, sauf quelques rares exceptions, il est toujours appliqué sur les deux anses. Le pourcentage important d'amphores timbrées dans la cargaison et la présence systématique d'un double timbrage, se référant à des noms d'esclaves engagés dans le processus productif, sont des aspects particuliers qui donnent à l'épave La Ciotat 3 un très intéressant caractère historique, archéologique et épigraphique. Les timbres sont de bonne qualité, fréquemment réalisés avec des poinçons différents pour un même nom, ce qui semble témoigner d'une production amphorique massive et bien organisée, provenant de la côte tyrrhénienne.

Au bilan, 14 timbres ont été recensés, avec de nombreuses variantes pour chaque type, et 11 autres timbres restent difficiles à lire et à interpréter. Préalablement à l'étude épigraphique, nous tenons à remercier C. Panella et V. Morizio pour leurs conseils et pour nous avoir autorisé à consulter leurs archives⁴.

Par ordre de fréquence ces timbres sont les suivants (fig. 14): PARNA (25 ex.), DIESC (22 ex.), ALEX/ALEXA (14 ex.), PILO/PILOTA (9 ex.), FLA/FLAC (8 ex.), NAEPOR (7 ex.), AEDO (?)(5 ex.), CAEP/CAIE (?) (5 ex.), ANT-ANTIO (4 ex.), PHILO (3 ex.), CN (2 ex.), CILIX (2 ex.), ISID (1 ex.), IUS (1 ex.), GA (1 ex.) et PL(1 ex.). Il s'agit d'estampilles qui sont très bien attestées pour certaines d'entre elles et plutôt rares dans d'autres, voire quasiment inédites, pour d'autres.

Mais tout d'abord il faut examiner de façon analytique les différents types d'estampille, en cherchant d'indiquer, cas par cas, une série de comparaisons ainsi que la zone de diffusion.

⁴ CBAR.

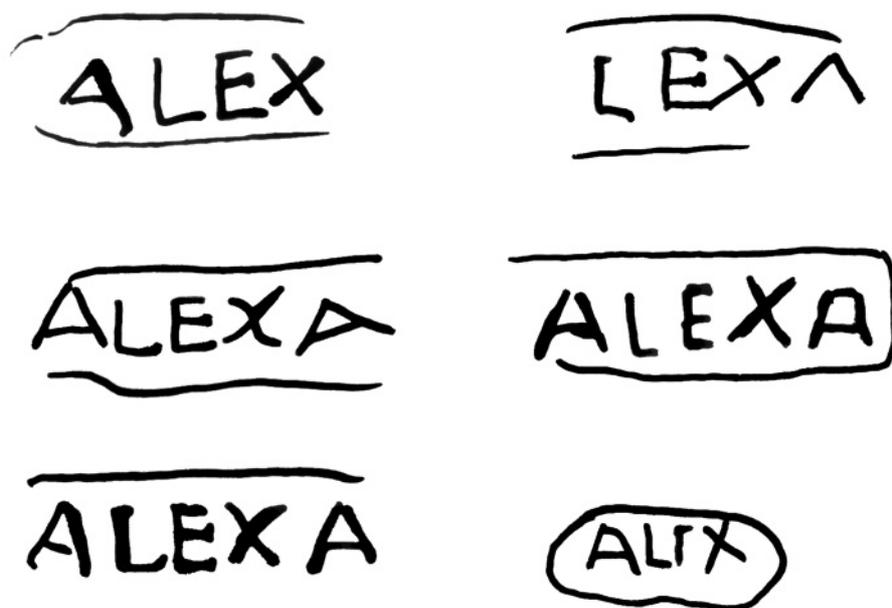


Fig. 15 – Timbres ALEXA.



Fig. 16 – Timbre ALEXA (amphore inv. 104).

Le timbre ALEX ou ALEXA (figg. 15-16), qui remonte sans doute au nom individuel *Alexander*⁵, est connu sur de nombreux sites et sous toutes ses formes possibles, que nous retrouvons dans le catalogue rédigé par F. Olmer⁶. Dans sa forme ALEX sur une épave probable au large de Fos et à Toulouse en 4 exemplaires; [A]LEX sur les amphores issues de quelques puits de Auterive, en Haute-Garonne, vers 140-80 avant J.-C., et de Pamiers, en Ariège, vers 120-80 avant J.-C.⁷. Il est attesté dans la version ALEXA sur les amphores de l'épave du Cap Gros A, à Antibes, vers 100-50 avant J.-C., à Mailhac, Le Cayla et peut-être à Corent ([A]LEXA ou LEXA?).

Nous connaissons également la version ALEXAND, par exemple sur l'épave de la Madrague de Giens et dans l'atelier de Santa Anastasia à Terracina-Fondi en Italie, ou encore dans la forme ALEDNRI dans l'atelier de *Cosa*.

⁵ CBAR 187–188.

⁶ OLMER 2003, 278.

⁷ BATS 1986, 427–428.



Fig. 17 – Timbres ANT.

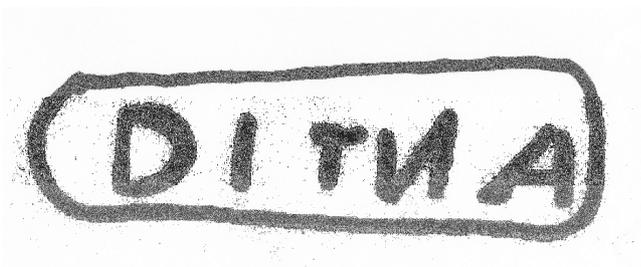


Fig. 18 – Timbre ANTIO.

Le timbre ANT (figg. 17-19), qui remonte sans doute à un nom individuel et qui est restitué comme *Antio*, *Antion*, *Antiochus* ou *Antiocus*, ou encore *Antiochis* ou *Anthus*, est très répandu. On le trouve sur 20 exemplaires de l'épave Fourmigue C, vers 70-60 avant J.-C.⁸, sur lèvre d'amphore Dressel 1B. Il est notamment présent d'ailleurs à Lastours entre 100 et 75 avant J.-C.⁹; Narbonne¹⁰; Lattes¹¹; Fos-sur-Mer¹²; sur de nombreux exemplaires à Bibracte¹³. A Nuits-Saint-Georges¹⁴, à *Alesia* (Alise Sainte Reine), 2 ex. à Tournus (inédit); au Musée d'Autun¹⁵, à Astaffort et Sos-en-Albret, à Ceilhes-et-Rocozels (2 ex, 1 retro), et à Ampurias. Dans la version ANTA retro est connu à Lattes, à Pamiers, dans la version ANTI¹⁶, est présente même à Toulouse et à Bibracte.

La version ANTIO (fig. 18) attestée parmi les timbres de la Ciotat est notamment présente à Le Mas d'Agenais; on ne peut exclure non plus une autre hypothèse de lecture qui serait ANTIG: dans ce cas il pourrait s'agir d'une version abrégée et inverse de ANTIGONI qui justement est présent sur l'épave du Cap Gros où le timbre ALEXA est déjà attesté, comme nous l'avons vu.

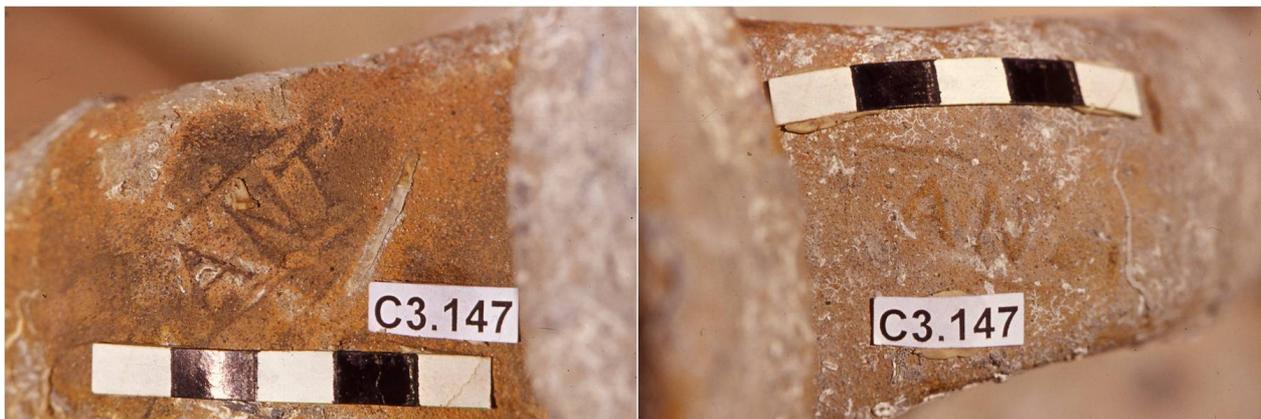


Fig. 19 – Timbre ANT (amphore inv. 147).

⁸ BAUDOIN ET AL. 1994, fig. 5.

⁹ RANCOULE, RIGAUD 1978, fig. 3, n. 11.

¹⁰ LAMOUR, MAYET 1980, n. 5.

¹¹ PY ET AL. 2001, 126.

¹² AMAR, LIOU 1984, 154, n. 5a.

¹³ OLMER 2003.

¹⁴ THÉVENOT 1948, 330 = CALLENDER 1965, 85.

¹⁵ LAUBENHEIMER 1991, n. 34–35.

¹⁶ MORAN 1972, fig. 14.

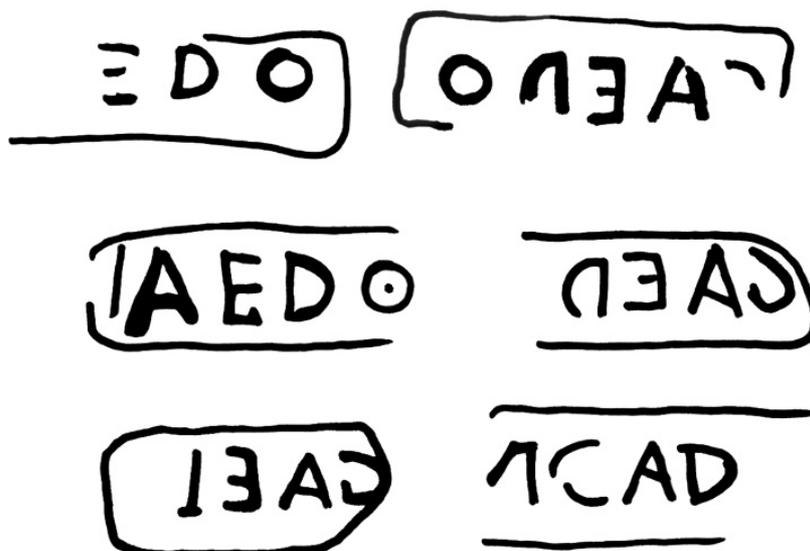


Fig. 20 – Timbres AEDO.



Fig. 21 – Timbre AEDO (amphore inv. 84).

Enfin, il faut signaler la version ANTIOI à La Lagaste vers 100-20 avant J.-C.¹⁷, et la version ANTIOCI à Vieille Toulouse¹⁸.

[]AEDO (figg. 20-21), qui pose en revanche plus de problèmes, est documenté, peut-être dans une version courte en AE sur une lèvre d'amphore Dressel 1B de l'épave de la Fourmigue C, puis à Lattes, à Vienne¹⁹ entre 75 et 25 et à Bordeaux²⁰.

Le timbre CILIX (figg. 22-23), nom individuel de type géographique *Cilix*, est assez rare. Présent à Rome²¹, dans le puits de Pamiers²² et dans des contextes bien datés de Azaila²³, entre le II^e siècle et les années 76-72, et sur le coude de l'anse sur un exemplaire inédit de Vieille-Toulouse.

¹⁷ RANCOULE 1980, 102.

¹⁸ CARRE *ET AL.* 1995, 25, n. 10.

¹⁹ PELLETIER 1982, 356.

²⁰ LAUBENHEIMER 1991, 21.

²¹ *CIL* XV, 3429; CALLENDER 1965, 338.

²² MORAN 1972, 46, n. 2, tab. XII; BATS 1986, 428.

²³ CABRÉ AGUILÓ 1944, 24, fig. 15.



Fig. 22 – Timbre CILIX (amphore inv. 233).



Fig. 23 – Timbre CILIX (amphore inv. 231).

Le timbre à deux lettres CN, a été lu sur une amphore Dressel 1B dans l'*oppidum* du Mayne à Bélesta (Ariège)²⁴. Si le timbre PL n'est pas attesté ailleurs, pour ce qui concerne l'autre timbre à deux lettres GA, on connaît beaucoup d'attestations en France (Bibracte, Paris, Mâlain, Molesme, *Glanum*), en Angleterre (*Camulodunum*) et en Allemagne (Atenbourg, Bonn, Zugmantel).

FLA-FLAC (figg. 24-25), surnom qu'il faut restituer en *Flacus* ou *Flaccus*²⁵, est connu à Cagliari ainsi qu'à Vieille-Toulouse dans la version FLA; dans la version FL on le retrouve à Toulouse dans le puits funéraire 23 daté entre 80 et 40 av. J.-C., à Vieille-Toulouse, et en Andalousie à Fuenteovejuna, sur le site de 'La Loba'. De nombreux

exemplaires portant la forme complète FLACVS ont été retrouvés à Bibracte et à Vieille-Toulouse²⁶, dans les *oppida* d'Essalois e de la Lagaste; à Bibracte ce timbre figure sept fois, autant que les timbres de *Sestius*.

ISID (figg. 26-27), qu'il faut développer en *Isidorus*²⁷, est également attesté dans le même puits de Pamiers²⁸ e dans celui de Auterive en Haute-Garonne ainsi qu'à Erice, en Sicile. La présence du timbre IS[ID] est très significative parmi le mobilier issu des ateliers de Albinia, dans les environs de *Cosa*.

NAEPOR (figg. 28-29), nom typique avec sa terminaison en *-por*²⁹, est présent dans le puits de Pamiers (lu AEPOR)³⁰ et à Vieille-Toulouse. Par ailleurs, un timbre similaire a été signalé sur des amphores Lamboglia 2 à Modène.

PARNA (figg. 30-33) renvoie à un nom individuel, sans doute *Parnaces*³¹; il est attesté sur notre épave avec quelques variantes dues à des poinçons différents (complet PARNA, PARN parfois sans la «A»

²⁴ CBAR 437.

²⁵ CBAR 252.

²⁶ CBAR 252.

²⁷ CBAR 275.

²⁸ MORAN 1972, 46, n. 10, tab. XII; BATS 1986, 428.

²⁹ CBAR 2316.

³⁰ Moran 1972, tab. XII.

³¹ CBAR 302.

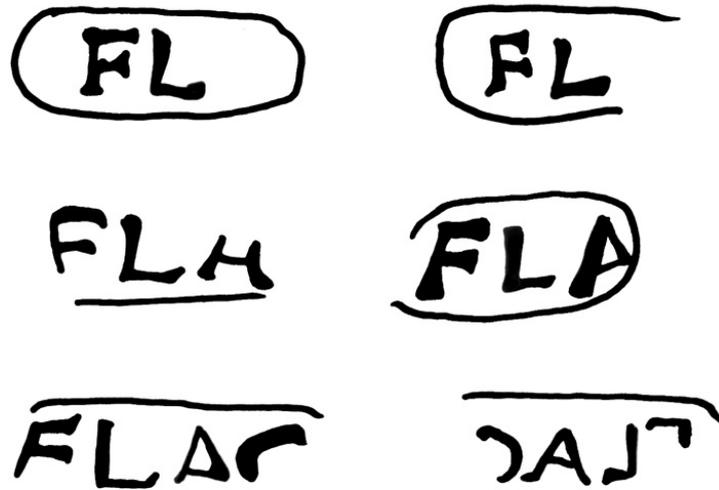


Fig. 24 – Timbres FLAC.

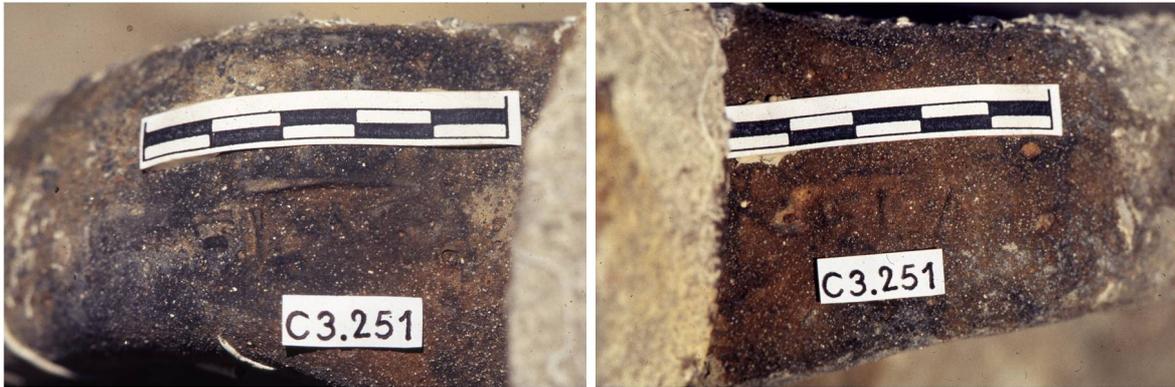


Fig. 25 – Timbre FLA (amphore inv. 251).



Fig. 27 – Timbre ISID (amphore inv. 162).



Fig. 26 – Timbres ISID.



Fig. 28 – Timbre NAEPOR (amphore inv. 161).



Fig. 29 – Timbre NAEPOR (amphore inv. 74).

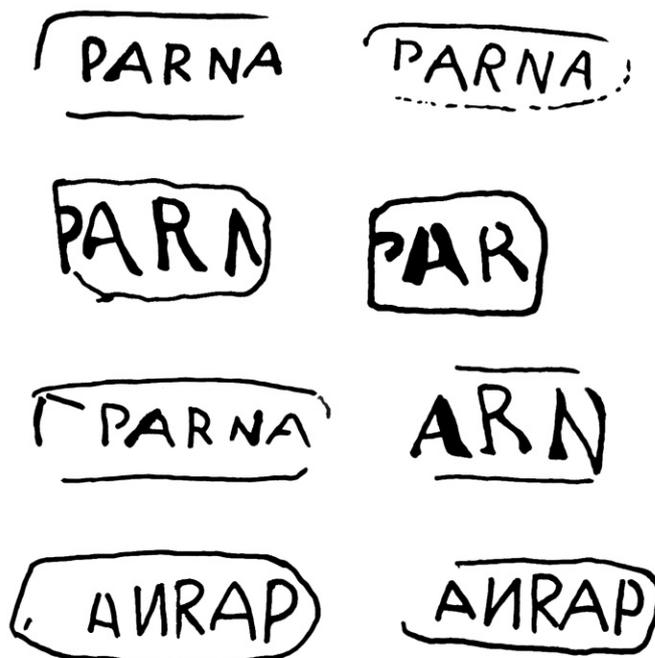


Fig. 30 – Timbres PARNA.



Fig. 31 – Timbre PARNA (amphore inv. 235).



Fig. 32 – Timbre PARNA (amphore inv.108).



Fig. 33 – Timbre PARNA (amphores inv. 46).

finale, écrit en rétro avec la «R» à l'endroit). Il est connu à Toulouse et à Vieille-Toulouse ([P]ARN[A]) ainsi qu'à *Segodunum* (Rodez).

On signalera ce qui est peut-être une version courte de ce timbre: PAR, sur lèvre de Dressel 1B de l'épave Fourmigue C, vers 70-60 av. J.-C.³².

PHILO (figg. 34-35)³³ présent sur les amphores Dressel 1B de l'épave du Grand Souffre (mais PHILO est inscrit sur la lèvre, vers 100-25 avant J.-C.³⁴, et à Mailhac (PHILO); sur un exemplaire du Golfe de Fos (PHILOTA, également sur lèvre).

Dans l'état actuel de l'étude nous avons peu d'éléments de comparaison pour les autres timbres. C'est par exemple le cas du timbre DIESC (figg. 36-38), qui est parmi les plus attestés sur les amphores de la Ciotat, documenté à Ruscino et à Les Mureause près de Paris (information de F. Laubenheimer). La situation est la même pour PILO/PILOTA (fig. 39) retrouvé sept fois, pour GAEP-CAIE (figg. 40-42) cinq fois, et pour IVS (fig. 43) documenté en un seul exemplaire.

On a enfin retrouvé au moins onze amphores avec des timbres illisibles ou peut-être attribuables aux timbres identifiés.

Je vais maintenant passer à des considérations d'ordre plus général, auxquelles j'ai réfléchi avec l'aide de mon amie, l'épigraphe Vincenza Morizio.

Par rapport au système classique de timbrage des Dressel 1, sur l'épave de la Ciotat, on peut en observer deux types différents: le premier, sans doute majoritaire, avec au moins 13 timbres, est celui qui inclut des éléments onomastiques d'origine servile; en revanche, dans le cas de FLA, qui revient huit fois, nous

³² BAUDOIN *ET AL.* 1994, 18.

³³ CBAR 307-308.

³⁴ HESNARD, GIANFROTTA 1989, 422.

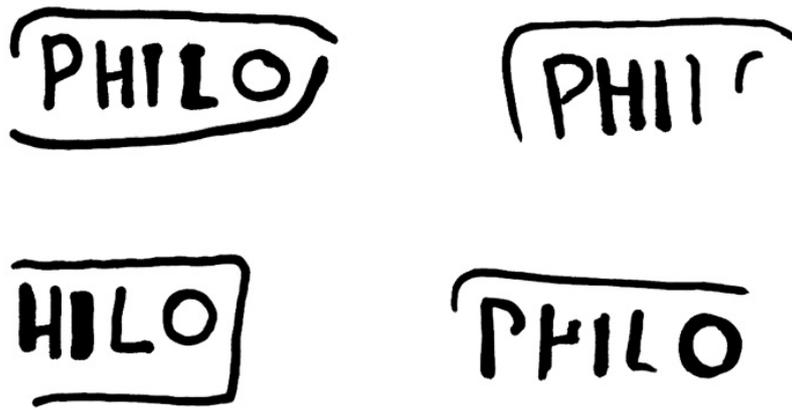


Fig. 34 – Timbres PHILO.



Fig. 35 – Timbre PHILO (amphore inv. 221).

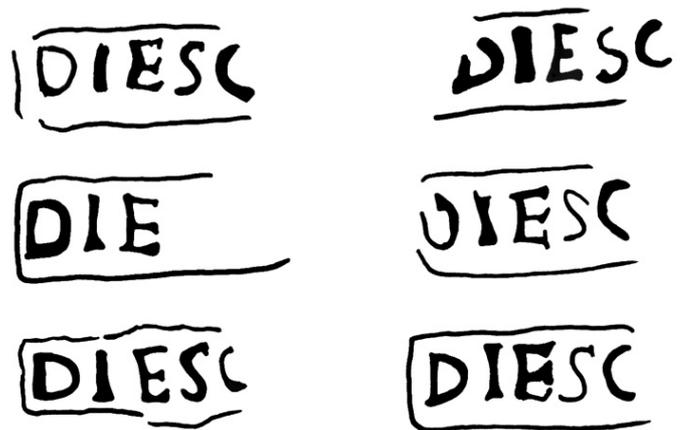


Fig. 36 – Timbres DIESC.



Fig. 37 – Timbres DIESC. Timbre DIES (amphore inv. 51).



Fig. 38 – Timbre DIEESC (amphore inv. 150).



Fig. 39 – Timbre PILOT (amphore inv. 234).

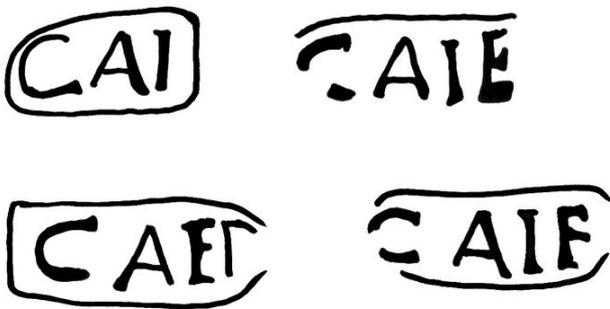


Fig. 40 – Timbres CAIE.



Fig. 41 – Timbre CAID (amphore inv. 142).



Fig. 42 – Timbre GAEP (amphore inv. 87).

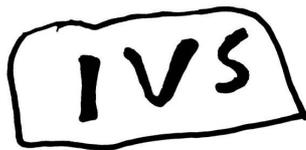


Fig. 43 – Timbre IVS (amphore inv. 32).



sommes sans doute en présence d'un surnom. Pour les timbres CN, GA et PL, enfin, on retrouve le système, très répandu parmi les Dressel 1, qui adopte un groupe de lettres séparées (une, plus souvent deux, parfois trois). Pour l'interprétation de ce dernier, de nombreuses hypothèses ont été formulées: soit une abréviation exagérée du nom du potier, soit un code d'identification ou de comptage de la production. F. Olmer a pour sa part proposé, à partir de la riche collection de Bibracte, quelques hypothèses séduisantes pour les timbres à deux lettres, en renvoyant à un calcul complexe des ateliers et des cycles de production.

Reste l'élément principal constitué de timbres avec des noms d'esclaves, presque toujours doublés sur les deux anses selon un système non spécifique aux amphores Dressel 1 mais bien connu pour une

autre production tardo-républicaine, également fondée sur le recours systématique à la main-d'œuvre servile, celle des amphores de Brindes. Bien évidemment, les noms serviles, souvent d'origine orientale, ne doivent pas étonner, dans la mesure où le personnel employé dans les zones de productions des Dressel 1, aussi bien dans les travaux agricoles que dans les ateliers céramiques, était constitué en majorité par les butins de guerre ou les achats sur les marchés à esclaves. Il y a même de nombreuses références au personnage appelé efficacement par A. Di Porto³⁵ 'esclave-manager', qui exerçait des fonctions d'artisan et d'entrepreneur pour le compte des *domini*. A ce propos il est intéressant de reprendre le cas étudié par D. Musti pour la zone de *Minturnae* et de la vallée du Liri: ici, un group d'environ 312 éléments fournit un échantillon de la main d'œuvre présente dans la zone et de son origine. La majorité, soit 250 éléments, ont des noms grecs, 31 syriaques, 16 sémites, 4 micro asiatiques, 48 italiennes, 3 celtes, 4 traco macédoniens et un africain³⁶.

Nous sommes frappés notamment par l'absence du gentilice ou de tout autre élément susceptible de nous permettre de remonter au producteur de la cargaison, que l'on pouvait sans doute déduire d'autres éléments qui échappent à notre connaissance. Il semblerait, d'après l'étude récente de F. Olmer³⁷ que l'anonymat épigraphique sur les amphores, marquées avec des noms d'esclaves ou des sigles alphabétiques, puisse renvoyer au respect des règles étiques qui condamnaient les profits tirés du commerce.

Les timbres FLA/FLAC³⁸ ont été mis en relation avec les *Valeri Flacci* actifs dans l'*ager Fundanus*, grâce notamment à un exemplaire FL retrouvé dans l'habitat d'une exploitation de mine de l'époque républicaine à Fuenteovejuna, sur le site de 'La Loba'. Nous connaissons au moins trois centres de production d'amphores à Fundi. Les amphores portant les timbres FLAC-FLACVS présentent une grande cohérence morphologique et sont toujours marquées d'un timbre sur le haut de l'anse. Rappelons que l'utilisation du *cognomen* seul est une spécificité des grands personnages. Dans notre cas on peut peut-être penser au consul de 93, *C. Valerius Flaccus*, gouverneur en Espagne Citérieure en 92 av. J.-C. (au moment de l'exploitation de la minière de La Loba) ou d'un de ces descendants (*L. Valerius Flaccus*, consul en 86 ou le préteur du 63 défendu par Cicéron dans un procès pour malversations financières avec la *Pro Flacco*). Ces personnages ont eu, de manière directe ou indirecte, des liens avec le monde du commerce et de la finance et donc on ne peut pas écarter l'hypothèse qu'ils aient été impliqués dans la production des amphores, même si les ateliers identifiés en proximité de Fondi n'ont pour l'instant pas restitué de timbres des *Flacci*.

On peut signaler d'ailleurs, avec la prudence requise, que le timbre CILIX (présent deux fois à La Ciotat) est associé, dans l'exemplaire cité de Azaila³⁹ à un *titulus pictus* CN.D[O]M qui, selon une interprétation récente, devrait renvoyer à *Cn. Domitius Ahenobarbus*, consul avec *C. Cassius Longinus* en 96 av. J.-C.⁴⁰.

Les *Domitii Ahenobarbi* sont en revanche liés au territoire de Albinia, où plusieurs ateliers ont été découverts (sans être fouillés entièrement). Cette production pourrait constituer un modèle pour l'organisation productive et commerciale des amphores de La Ciotat 3.

La présence significative à Bibracte et en Auvergne des amphores de Albinia (73%) a été expliquée en raison des conquêtes militaires de *Cn. Domitius Ahenobarbus*, consul en 122 av. J.-C., contre Allobroges et Arvernes. Mais il faut rappeler aussi son fils *Cn. Domitius Ahenobarbus*, consul en 96 et censeur en 92, et enfin *L. Domitius Ahenobarbus*, consul de 54.

Cette situation ne va pas seulement favoriser la production de vin dans la patrie mais elle contribue en même temps à stimuler son exportation en Gaule, à tel point que le consul de 54 a. J.-C., Césarien, arme une flotte privée composée d'esclaves, affranchis et *pastores* recrutés entre la région de *Cosa* et l'île du

³⁵ DI PORTO 1985.

³⁶ MUSTI 1981, 249.

³⁷ OLMER 2003, 203–208.

³⁸ CBAR 307–309.

³⁹ CABRÉ AGUILÓ 1944, 23–24, fig 15, b4.

⁴⁰ CBAR 218.

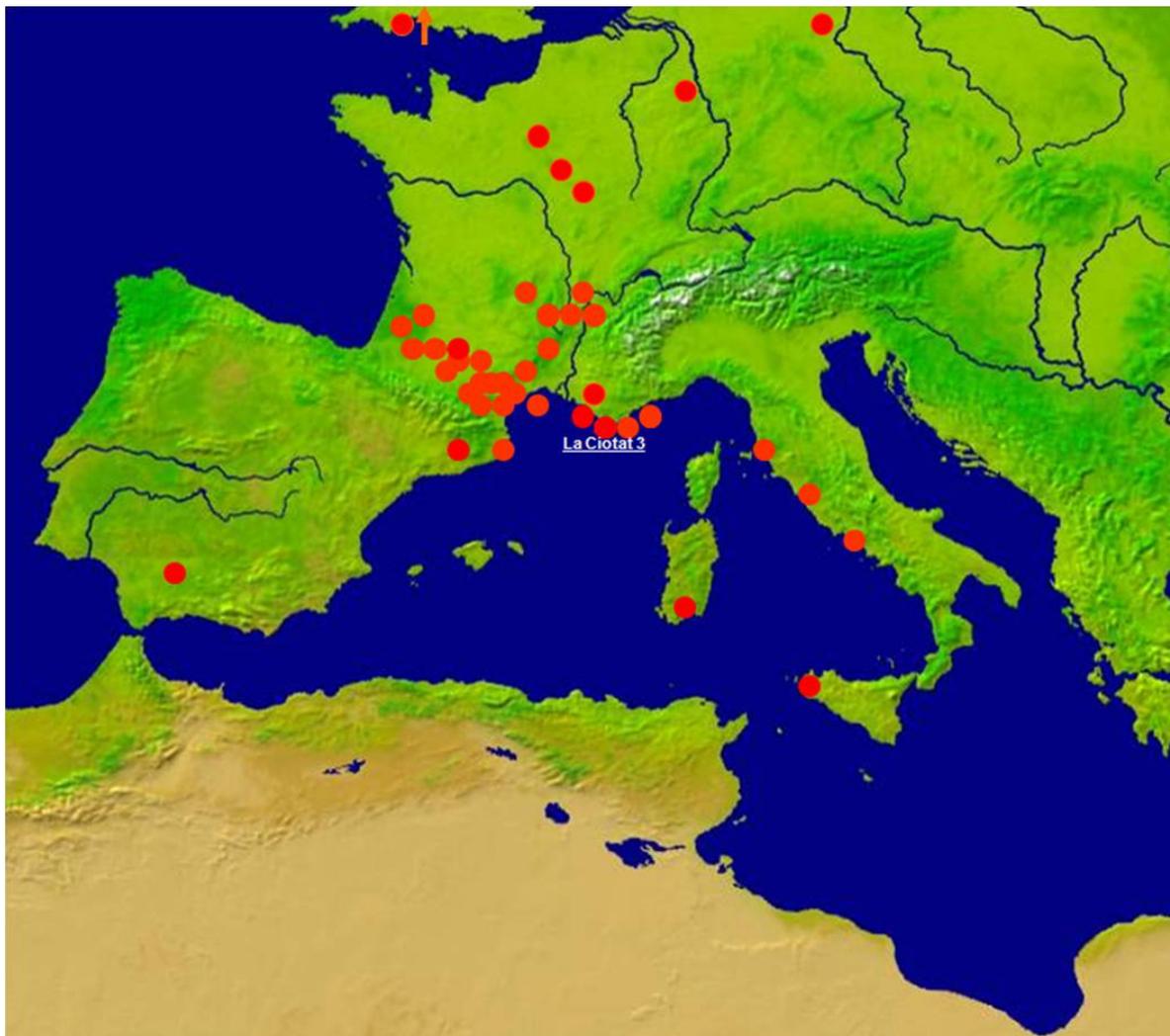


Fig. 44 – Carte de diffusion des timbres de l'épave de La Ciotat 3.

Giglio et l'envoi à Marseille: les sept navires auraient suivi la même route empruntée à partir du dernier quart du II^e siècle par le vin produit dans les *fundi* de cette famille (*Bellum Civile*, 1,34; 1,36, 1-2, 1.56)⁴¹.

Quoi qu'il en soit, l'analyse de la zone de diffusion des différents timbres documentés sur l'épave de La Ciotat montre clairement une concentration particulière dans le sud-ouest de la France, avec des attestations en Espagne et Italie (fig. 44). Cela mène à l'identification d'un canal privilégié, presque spécialisé, qui répond bien à l'hypothèse sur les principales voies de transport maritime entre l'Italie et diverses régions de la Méditerranée occidentale⁴², en ce cas surtout esclaves et métaux.

La totalité des éléments exposés laisse penser, d'ailleurs, que toute la cargaison ait été produite dans le même centre, qui, pour l'instant, ne peut pas être identifié avec certitude. Pour ce qui concerne l'origine des amphores et vraisemblablement du navire lui-même, la zone campano-latiale semble être la plus plausible. En tout cas, si l'hypothèse d'un seul centre producteur pour toute la cargaison était confirmée, on serait en présence d'une articulation complexe avec la participation d'un nombre important d'esclaves responsables de secteurs spécifiques de l'organisation artisanale.

G.V.

⁴¹ OLMER 2003, 200-208, part. 207.

⁴² OLMER 2003, fig. 61.



Fig. 45 – Céramique commune : *ollae*.

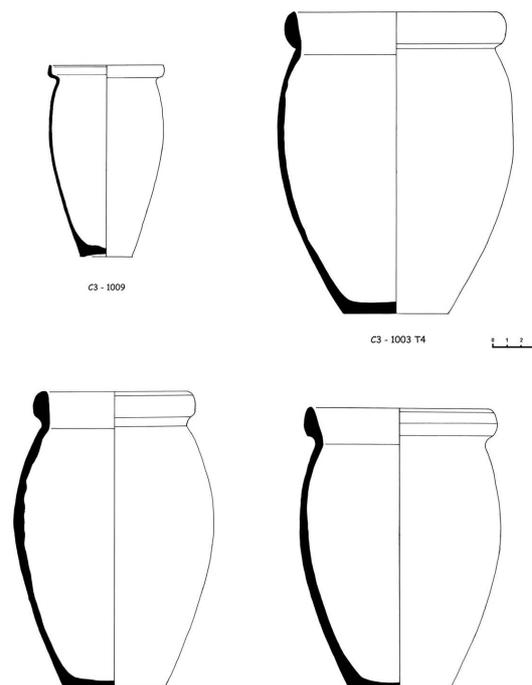


Fig. 46 – Céramique commune : *ollae*.

La céramique commune

La fouille a donné pour l'instant une trentaine de fragments de céramique commune dont les formes les mieux représentées sont celles des *ollae* ou «urnes go-belets» à lèvre en amande soudée directement au sommet d'une panse assez peu galbée (figg. 45-46). On compte près de 12 individus caractérisés par une discrète variété dimensionnelle et morphologique qui met en relief l'homogénéité de cette cargaison. Les variantes concernent surtout le profil des lèvres attestées sur l'épave et pourraient éventuellement représenter les signes distinctifs d'ateliers différents. La plupart des exemplaires sont de moyen taille: les lèvres ont un diamètre qui mesure entre 20 et 21,5 cm (cf. l'*olla* type *Albintimilium* de Olcese⁴³).

Les *ollae* à lèvre en amande sont bien attestées dans le Latium et l'Etrurie méridionale à l'époque républicaine tardive. Il s'agit d'une forme très répandue qui équivaut à l'*olla* COM-IT 1b de Lattes⁴⁴, au type 2 de M. Vegas⁴⁵, aux types *Albintimilium* 1, 2, 4 et 6⁴⁶, puis aux *ollae* type 3 de la typologie élaborée par G. Olcese pour les céramiques communes produites à Rome et dans le Latium⁴⁷.

Les *ollae* à lèvre en amande sont bien attestées dans la zone tyrrhénienne septentrionale et centro-méridionale, la plupart avec une chronologie comprise entre le II^{ème} et le I^{er} siècle avant J.-C. On note leur présence à *Albintimilium*⁴⁸, Luni⁴⁹, *Cosa*⁵⁰, Gabii, Sutri⁵¹, Ostie⁵², Rome⁵³, où elles sont bien attestées dans un contexte de la *Domus Publica* daté entre les années 15-10 avant J.-C.⁵⁴, dans l'*ager Veientanus* ou les

⁴³ OLCESE 1996, 426.

⁴⁴ PY ET AL. 2001, 1008; cf. biblio. régionale complète.

⁴⁵ VEGAS 1973, 16-17.

⁴⁶ OLCESE 1996, 425-426, figg. 2-4; 1993, 184-187, fig. 29.1-2, 4; 1996, 425-426 e 437, figg. 2-3. Les *ollae* *Albintimilium* 1 et 2 correspondent aux types grands (diamètre lèvres 27-28 cm environ) destinés, vraisemblablement, à la conservation et au transport des aliments, tandis que les types 4 et 6 (diamètre lèvres 22-18 cm environ) devaient être destinés à la cuisson; le type *Albintimilium* 6 se différencie du contenu amphorique de La Ciotat 3 pour la présence d'un regonflement au-dessous des lèvres.

⁴⁷ OLCESE 2003, 26-27, 37-39, 66-68, 80-81, tab. VIII.

⁴⁸ OLCESE 1993, 125-126, 184-188, figg. 29-30.

⁴⁹ Luni II, groupe 35, 602, fig. 34.

⁵⁰ DYSON 1976, fig. 32.

⁵¹ VEGAS 1968, 39, n. 139.

⁵² *Ostia II*, tab. XXVIII, n. 507; *Ostia III*, 455; COLETTI 2003, 28-31.

⁵³ GIANFROTTA ET AL. 1968-69, 85, n. 1029.

⁵⁴ LORENZETTI 2003, 31-33.

premières attestations sont datées du V^{ème} avant J.-C.⁵⁵ et dans de nombreux sites de la vallée du Tibre. Elles sont bien connues par ailleurs dans la céramique de Pompéi et de Stabies⁵⁶, il n'y a pas des données par supposer une production locale.

La typologie de l'*olla* à lèvres en amande est très répandue dans la Méditerranée. Pour ce qui concerne l'aire gauloise, il faut signaler les découvertes faites à Olbia⁵⁷, sans contexte chronologique, à Marseille, à l'époque hellénistique (Baou de St Marcel)⁵⁸ et à Fréjus⁵⁹. Quelques exemplaires sont également attestés dans la péninsule ibérique, à Pollentia (Majorque)⁶⁰, Ampurias, Burriac, L'Argilera, Valence et Siviglia⁶¹ et dans le territoire du Guadalquivir inférieur⁶². Des urnes à lèvres en amande du Tarraconaise ont été récemment attribuées à l'aire de production de l'Italie centrale et méridionale sur la base d'analyses archéométriques⁶³.

Un petit nombre d'*ollae* à lèvres en amande, la plupart de taille moyenne, sont connues sur les épaves d'époque républicaine tardive, associées à des amphores Dressel 1, avec parfois de la vaisselle à vernis noir. C'est notamment le cas par exemple sur les épaves suivantes: Albenga (vers 90-80 avant J.-C.)⁶⁴, Spargi (vers 120-100 avant J.-C.)⁶⁵, «Secca dei Mattoni» (Ponza) (fin II^{ème}-début I^{er} avant J.-C.)⁶⁶ sur la côte tyrrhénienne, Fourmigue C (vers 70-60 avant J.-C.)⁶⁷, Cavalière (vers 100-75 avant J.-C.)⁶⁸, Cap Bénat 4 (vers 125 avant J.-C.) et Grand Congloué 2 (vers 110-70 avant J.-C.)⁶⁹ en France, et enfin Sant Jordi (vers 100-75 avant J.-C.)⁷⁰ à Majorque.

Les céramiques communes furent vraisemblablement embarquées avec les amphores, en voyageant comme marchandise d'accompagnement. Certains experts ont fait remonter le succès des céramiques communes des zones centre-méridionales sur les marchés transmarins au contexte historique-économique des zones de production du produit manufacturé et aux caractéristiques technologiques de ces récipients, réalisés avec des hauts standards de qualités (par exemple, résistance au shock thermique)⁷¹.

Sans les analyses archéométriques, il n'est pas possible de supposer la localisation des ateliers des céramiques communes retrouvées dans l'épave de La Ciotat 3.

Les ateliers des urnes à lèvres en amande semblent devoir être localisés en Etrurie méridionale (région d'Amiata, zone de Véies, aire au nord de Rome)⁷². Des rebus de cuisson ont notamment été repérés parmi le matériel de Bolsena⁷³. La recherche archéologique et archéométrique conduite par G. Olcese sur les céramiques communes produites à Rome et dans le Latium a permis de supposer une production des *ollae* à lèvres en amande dans l'aire de Rome/vallée du Tibre⁷⁴. Peut-être il existait une production campanienne, mais dans l'état actuel de l'étude nous n'avons pas d'élément pour confirmer cette hypothèse.

Il est donc probable que, entre le II^{ème} et le I^{er} siècle avant J.-C., il y ait eu dans cette zone de nombreux ateliers qui produisaient des céramiques pour la cuisine capables non seulement de satisfaire les besoins et les exigences de la distribution locale mais aussi de destiner une partie des produits au réseau des marchés interrégionaux et des circuits commerciaux transmarins à long rayon.

⁵⁵ Cfr. MURRAY THREIPHLAND, TORELLI 1970, 112.

⁵⁶ CHIARAMONTE TRERE 1984, 160; DI GIOVANNI, GASPERETTI 1993, 276, fig. 11; MINIERO ET AL. 1995, fig. 2, n. 42.

⁵⁷ BATS 1988, 161-162, pl. 38, nn. 1104-1107.

⁵⁸ RAYSSIGUIER 1983, fig. 9, n. 9, 15, 16.

⁵⁹ FEVRIER 1962.

⁶⁰ VEGAS 1973, 16-16, fig. 3, n. 2.

⁶¹ AGUAROD OTAL 1991, 104-105, fig. 28.

⁶² *Ceràmica comuna romana* 1995, 261.

⁶³ AGUAROD OTAL 1991, 103.

⁶⁴ LAMBOGLIA 1950, 184; 1952, 171, fig. 30, n. 8.

⁶⁵ PALLARES 1986, fig. 12 a, b.

⁶⁶ GALLI 1993, 128-129, tab. VI.5.

⁶⁷ BAUDOIN ET AL. 1994.

⁶⁸ CHARLIN ET AL. 1978, fig. 21, n. 15.

⁶⁹ BENOIT 1961, 116, fig. 19, n. 8; LONG 1987.

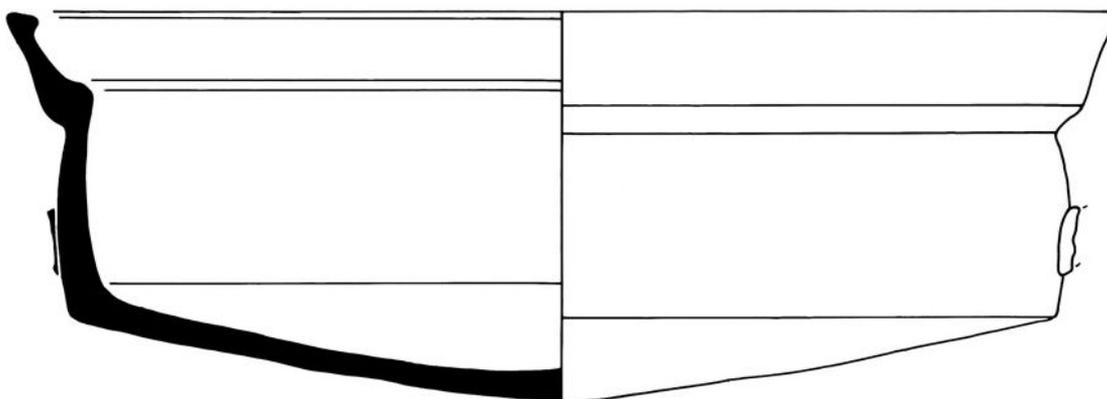
⁷⁰ COLLS 1987, 83, fig. 17, n. 117.

⁷¹ PICON, OLCESE 1995; OLCESE 1996; 2003.

⁷² *Luni II*, gruppo 35, 623; RATTI SQUELLATI 1987.

⁷³ SANTROT ET AL. 1992, 51, fig. 3.

⁷⁴ OLCESE 2003.



C3 - 1021

Fig. 47 – Céramique commune: patelle.



Fig. 48 – Céramique commune: patelle.

Avec ces *ollae*, il faut signaler la présence d'une patelle à gorge interne (figg. 47-48), de type COM-IT 4b⁷⁵ dont la forme est principalement connue au III^{ème} et au II^{ème} siècle avant J.-C., en Campanie et dans le monde punique. Il s'agit d'une forme attestée par exemple à Ostie, Luni, *Albintimilium*, Pompei et puis, pour ce qui concerne l'aire gauloise, à Olbia et parmi les céramiques sur l'épave de Cavalière⁷⁶.

Il est intéressant de mentionner la découverte d'un gobelet à parois fines qui correspond du point de vue morphologique à la forme Marabini I (=Mayet I, Ricci I/I) produit en Toscane méridionale et dans le Latium septentrional à partir du début du II^{ème} jusqu'au premier quart du I^{er} siècle avant J.-C. et très répandue dans la Méditerranée occidentale et orientale à partir du II^{ème} avant J.-C.⁷⁷.

⁷⁵ PY ET AL. 2001, 1010. Le pot est, sur le plan morphologique, similaire aux récipients définis '*lopades*' de tradition artisanale hellénique. Le récipient trouvé à La Ciotat garde la trace de deux anses.

⁷⁶ CHARLIN ET AL. 1978, fig. 21, n. 7.

⁷⁷ MARABINI 1973; MAYET 1975; RICCI 1981; 1985.

On a enfin retrouvé des fragments de couvercles, de bols et puis un grand récipient vraisemblablement en pierre lavique. Un des couvercles est réalisé à moule et décoré avec un épi.

En l'état actuel des données nous avons peu d'éléments qui permettent de proposer des hypothèses sur la destination fonctionnelle de ce lot de céramiques communes: on est peut-être en présence des récipients utilisés à bord du navire, ou plutôt de ceux qui faisaient partie de la cargaison.

Il faut signaler l'absence des traces d'exposition au feu; en outre deux exemplaires d'entre eux étaient encore empilés. Il est intéressant d'observer la distribution des céramiques et des autres éléments retrouvés sur ce gisement. La découverte de la pompe de cale vers l'extrémité orientale du site pourrait permettre d'identifier la poupe du navire⁷⁸. Au contraire les céramiques communes étaient spécialement concentrées vers l'extrémité occidentale du chargement, vraisemblablement à proue. La totalité des éléments exposés laisse supposer que ces céramiques faisaient partie de la cargaison apparemment chargées au dessus des amphores, et confirme l'hypothèse du commerce de ces récipients italiques.

M.T.

En ce qui concerne la chronologie, on insistera sur la présence de quelques timbres semblables à ceux de l'épave, en particulier ALE(X), ANTI, ISID, (CIL)LIX, (N)AEPOR, dans le puits funéraire de Pamiers (Ariège), publié par D. Moran⁷⁹ et réexaminé par M. Bats⁸⁰. La datation proposée pour cet intéressant contexte archéologique est comprise entre 120 et 80 avant J.-C., ce qui représente, avec la chronologie d'Azaila, un bon repère pour notre épave.

En conséquence, le naufrage de l'épave de La Ciotat 3 peut être situé entre la fin du II^e siècle et le premier quart du I^{er} siècle avant J.-C.

En conclusion, nous avons encore plusieurs doutes à propos du lieu exact de production et de l'identité du propriétaire de ce lot d'amphores. En outre, l'absence de bouchon et d'inscription sur les bouchons de pouzzolane, ne permet pas de connaître l'identité d'un éventuel marchand qui ne serait pas, dans ce cas, le producteur. Toutefois, il est certain que le bateau naufragé à La Ciotat représente un des documents les plus significatifs du flux de vin de l'Italie centrale tyrrhénienne vers les marchés gaulois, en contrepartie d'esclaves ou de métaux, entre la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle avant J.-C.

Dr. Luc Long

Département des recherches archéologiques
subaquatiques et sous-marines (*D.R.A.S.S.M.*)
E-mail: luc.long@culture.gouv.fr

Prof. Giuliano Volpe

Università degli Studi di Foggia
Address: Via A. Gramsci, 89/91
71100 Foggia (FG)
Fax: +39 0881 338449
E-mail: g.volpe@unifg.it

Dott.ssa Maria Turchiano

Università degli Studi di Foggia
Address: Via Arpi, 155
71100 Foggia (FG)
E-mail: m.turchiano@unifg.it

⁷⁸ Il existe des exceptions, comme dans le cas de l'épave La Luque B où la pompe de cale se trouve à proue, bien que on ne puisse pas exclure qu'il n'y eût un autre dispositif pas gardé vers l'autre extrémité.

⁷⁹ MORAN 1972.

⁸⁰ BATS 1986.

Bibliographie

- AGUAROD OTAL C., 1991. *Ceramica romana importada de cocina en la Tarraconense*. Zaragoza.
- AMAR G., LIOU B., 1984. Les estampilles sur amphores du Golfe de Fos. *Archaeonautica*, 4, 144–211.
- BATS M., 1986. Le vin italien en Gaule au II^e et I^{er} s. av. J.-C. *DHA*, 12, 391–430.
- BATS M., 1988. *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. JC.)*. Modèles culturels et catégories céramiques. *RAN*, Suppl. 18. Paris.
- BATS M., 1993. Céramique commune italique. In M. PY (éd), *Lattara 6, DICOCER, Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII^e s. av. n. è. – VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, 357–360.
- BAUDOIN C., LIOU B., LONG L., 1994. Une cargaison de bronzes hellénistiques. L'épave Fourmigue C à Golfe Juan. *Archaeonautica*, 12, 5–143.
- BENOIT F., 1957. Typologie et épigraphie amphoriques. Les marques de Sestius. *RStudLig*, XXIII, 3-4, 247–285.
- BENOIT F., 1961. *Fouilles sous-marines. L'épave du Grand Congloué à Marseille*. *Gallia*, Suppl. 14.
- CABRÉ AGUILÓ J., 1944. *Ceramica de Azaila, Corpus Vasorum Hispanorum*. Madrid.
- CALLENDER M. H., 1965. *Roman Amphorae with index of the stamps*. Oxford.
- CARRE M.-B., CAGGADIS-ROBIN V., HESNARD A., TCHERNIA A., 1995. *Recueil de timbres sur amphores romaines (1987-1988)*. Aix-Marseille.
- CBAR. Forthcoming. PANELLA C., MORIZIO V. (éds), *Corpus dei bolli delle anfore romane, I. Ceràmica comuna romana – Ceràmica comuna romana d'època Alto-imperial a la Península Ibèrica. Estat de la qüestió*, Monografies Emporitanes, VIII (1995). Empuries.
- CHARLIN G., GASSEND J.-M., LEQUEMENT R., 1978. L'épave antique de la Baie de Cavalière (Le Lavandou, Var). *Archaeonautica*, 2, 9–93.
- CHIARAMONTE TRERÉ C., 1984. Ceramica grezza e depurata. In M. BONGHI JOVINO (éd), *Ricerche a Pompei: l'insula 5 della regio VI dalle origini al 79 d.C.*. Roma, 140–193.
- COLETTI C., 2003. Ceramica da cucina di Ostia: presenze e dati quantitativi. In G. OLCESE, *Ceramiche comuni a Roma e in area romana: produzione, circolazione e tecnologia (tarda età repubblicana – prima età imperiale)*. Mantova, 28–31.
- COLLS D., 1987. *L'épave de la Colonia de Sant Jordi 1 (Maiorque)*. Paris.
- DI GIOVANNI V., GASPERETTI G. 1993. Materials per l'elaborazione di una tipologia della ceramica comune di Pompei. In *S.F.E.C.A.G. Actes du Congrès de Versailles (20-23 mai 1993)*. Marseille, 267–280.
- DI PORTO A., 1985. *Impresa collettiva e schiavo "manager" in Roma antica (II sec. a.C.-II sec. d.C.)*. Milano.
- DYSON S. L., 1976. *Cosa: the utilitarian pottery*. *MAAR*, 33.
- FEVRIER A., 1962. Fouilles à la Plate-forme de Forum Julii (Fréjus, Var) en 1960 et 1961. *Gallia*, 177–203.
- GALLI G., 1993. Ponza: il relitto della «secca dei mattoni». *Archeologia subacquea 1. Studi, ricerche e documenti*, 117–129.
- GIANFROTTA P. A., POLIA M., MAZZUCCATO O., 1968-69. Scavo nell'area del Teatro Argentina (1968-1969). *BCAR*, 81, 25–117.
- HESNARD A., GIANFROTTA P. A., 1989. Les bouchon d'amphores en pouzzolane. In *Amphores romaines et histoire économique: dix ans de recherche*. Actes du Colloque de Sienne (22-24 mai 1986). *Collection de l'École Française de Rome*, 114. Rome, 393–441.
- LAMBOGLIA N., 1950. *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana I. Campagne di scavo 1938-1940*. Bordighera.
- LAMBOGLIA N., 1955. Sulla cronologia delle anfore romane de età repubblicana (II-I secolo a.C.). *RStudLig*, 21, 241-270.
- LAMOUR C., MAYET F., 1980. Glanes amphoriques I. In *Etudes sur Pézenas et l'Hérault*, 12, 3–16.
- LAUBENHEIMER F., 1991. *Les amphores de Bibracte: le matériel de fouilles anciennes*. Paris.

- LONG L., 1987. Les épaves du Grand Congloué. Étude du journal de fouille de Fernand Benoit, *Archaeonautica*, 7, 9–36.
- LONG L., VOLPE G., TURCHIANO M., 2002. Bouche-du-Rhone. Au large de la Ciotat. Mission de sauvetage sur l'épave romaine La Ciotat 3. In *Bilan scientifique du Département des Recherches Archéologiques Sous-Marines (DRASSM) 2001*. Paris, 64–68.
- LONG L., VOLPE G., TURCHIANO M., 2003. Il relitto tardorepubblicano La Ciotat 3. dati preliminari sulla campagna di scavo 2001. In Atti del II Convegno Nazionale di Archeologia Subacquea (Castiglioncello, 7-9 settembre 2001). Bari, 275–293.
- LORENZETTI E. G., 2003. Ceramica da cucina dalle pendici settentrionali del Palatino nella prima età augustea. In G. OLCESE, *Ceramiche comuni a Roma e in area romana: produzione, circolazione e tecnologia (tarda età repubblicana – prima età imperiale)*. Mantova, 31–33.
- Luni II – FROVA A. (éd) 1977, *Scavi di Luni II. Relazione preliminare delle campagne di scavo 1972-1973-1974*. Roma.
- MARABINI M. T., 1973. *The roman thin walled pottery from Cosa (1948-1954)*. MAAR 32.
- MAYET F., 1975. *Les céramiques à parois fines dans la Péninsule Ibérique*. Paris.
- MINIERO P., DI GIOVANNI V., GASPERETTI G., 1994. Insedimenti di età repubblicana nell'ager stabianus: le ceramiche. In G. OLCESE (éd), *Ceramiche comuni e archeometria: lo stato degli studi*. Atti delle Giornate Internazionali di Studio (Castello di Montefugoni, Firenze, 26-27 aprile 1993). Firenze, 247–254.
- MORAN D., 1972. Le puits funéraire de Pamiers et son importance dans l'histoire et l'archéologie de la région. *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettes et Arts*, 27.
- MURRAY THREIPHLAND L., TORELLI M., 1970. A semi subterranean Etruscan Building in the Casale Pian Roseto (Veii) area. *PBSR*, 38, 62–121.
- MUSTI D., 1981. Modi di produzione e reperimento di manodopera schiavile: sui rapporti tra l'Oriente ellenistico e la Campania. In A. GIARDINA, A. SCHIAVONE (éds), *Società romana e produzione schiavistica, I. L'Italia: insediamenti e forme economiche*. Roma-Bari, 243–263.
- OLCESE G., 1993. *Le ceramiche comuni di Albintimilium. Indagine archeologica e archeometrica sui materiali dell'area del Cardine*. Firenze.
- OLCESE G., 1994. Ceramiche comuni e archeometria. In G. OLCESE (éd), *Ceramiche comuni e archeometria: lo stato degli studi*. Atti delle Giornate Internazionali di Studio (Castello di Montefugoni, Firenze, 26-27 aprile 1993). Firenze, 89–103.
- OLCESE G., 1996. Ceramiche comuni di origine tirrenica centro-meridionale tra il II secolo a.C. e il I d.C.: problemi aperti. L'evidenza dei reperti di *Albintimilium*. In M. BATS (éd), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av.J. C. – I^{er} s. ap. J. C.)*. Le vaisselle commune et de table. Actes des journées d'étude organisées par le Centre J. Bérard (Naples, 27-28 mai 1994). Napoli, 421–445.
- OLCESE G., 2003. *Ceramiche comuni a Roma e in area romana: produzione, circolazione e tecnologia (tarda età repubblicana – prima età imperiale)*. Mantova.
- OLMER F., 2003. *Les amphores de Bibracte, 2. Le commerce du vin chez les Eduens d'après les timbres d'amphores*. Collection Bibracte, 7. Glux-en-Glenn.
- Ostia II* – CARANDINI A., PANELLA C. (éds), 1970, *Ostia II. Studi Miscellanei*, 16, Roma.
- Ostia III* - CARANDINI A., PANELLA C. (éds), 1973, *Ostia III. Studi Miscellanei*, 21, Roma.
- PALLARÉS F., 1986. Il relitto della nave romana di Spargi. Campagne di scavo 1958-1980. *Archeologia subacquea* 3 (BA, Suppl. aux nos. 37-38), 89–102.
- PELLETIER A., 1982. *Vienne antique*. Roanne.
- PICON M., OLCESE G., 1995. Per una classificazione in laboratorio delle ceramiche comuni. In G. OLCESE (éd), *Ceramica romana e archeometria. Lo stato degli studi*. Atti del Convegno delle Giornate Internazionali di Studio (Castello di Montefugoni, Firenze, 26-27 aprile 1993). Firenze, 105–114.
- POMEY P., LONG L. L'HOUE M., RICHEL F., BERNARD H., 1988. Epave La Ciotat 3. *Gallia Informations, Recherches Sous-marines* 1987-1988, 1, 11.

- PY M., ADROHER-AUROUX A., SANCHEZ C., 2001. *Corpus des céramiques de l'Age du fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*. *Lattara*, 14, Lattes.
- RANCOULE G., 1980. *La Lagaste, une agglomération gauloise du bassin de l'Aude*. *Atacina*, 10.
- RANCOULE G., RIGAUD L., 1978. La fosse à amphores n° 38 de Lacombe, commune de Lastours, Aude. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, 78, 27–33.
- RAYSSIGUIER G., 1983. Le sondage IIIa des Baou de St-Marcel à Marseille. *DocAMerid*, 6, 67–77.
- RATTI SQUELLATI G. 1987. Produzioni locali e materiali di importazione. In *Studi Lunensi e prospettive sull'economia romana*. Atti del Convegno (Lerici, settembre 1985). Lerici, 465–495.
- RICCI A., 1981. I vasi potori a pareti sottili. In A. GIARDINA, A. SCHIAVONE (éds), *Società Romana e produzione schiavistica, II. Merci mercati e scambi nel Mediterraneo*. Bari, 123–138.
- RICCI A., 1985. Ceramica a pareti sottili. In A.A.V.V., *Atlante delle forme ceramiche. Ceramica fine romana nel bacino del Mediterraneo (Tardo Ellenismo e Primo Impero)*, II. Roma.
- SANTROT M. H., SANTROT J., QUERRE G., VAURY N., 1992. Production, importation et consommation de céramique à Bolsena au II^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.: quelques apports de la citerne 5. In *RCRF*, 31-32, 41–55.
- TCHERNIA A., 1986. *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*. Rome.
- THEVENOT E., 1948. La station antique des Bolards à Nuit-Saint-Georges (Côte-d'Or). *Gallia*, 6, 2, 289–347.
- VEGAS M., 1968. Römische Keramik von Gabii (Latium). *BJ*, 168, 13–55.
- VEGAS M., 1973. *Cerámica común romana del Mediterráneo occidental*. Barcelona.